



## Double droit du sol, passeport francais pour un nouveau ne

Par **Mirmir**, le **09/03/2012** à **20:56**

Bonjour,

Je suis nee en France en 1973. Je n'ai pas la nationalite francaise car mes parents ont decides de rentrer au pays d'origine lorsque j'avais 15 ans. Je vais accoucher en France le Juin prochain. Par le double droit du sol, mon bebe se verra automatiquement attribue la nationalite francaise, n'est ce pas?

Il nous faudra voyager peut apres, a cause de mes responsabilites professionnelles (je suis professeur d'universite, actuellement dans une universite americaine au moyen orient).  
Qu'elles sont les demarches pour obtenir un passeport francais (ou quelconque document de reconnaissance de sa nationalite francaise) pour mon nouveau ne?

Merci d'avance.